

Utiliser des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur



Durée
7 heures
1 jour



Prérequis
Ne pas faire l'objet de contre-indication médicale au travail en hauteur.



Public concerné
Personnel appelé à réaliser des travaux en hauteur nécessitant le port des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur.



Effectif maximum
10 personnes



Qualification Intervenant (e)(s)
Formateur, spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Moyens pédagogiques

- Supports numériques
- Atelier pratique avec matériels d'entraînement



Modalités d'évaluations
Evaluation théorique et pratique réalisée par le formateur concernant l'atteinte des différents objectifs visés
Documents remis :
- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)

Objectifs

- Savoir évaluer les risques face à un travail en hauteur
- Savoir choisir les méthodes de travail adaptées à cet environnement de travail
- Savoir vérifier ses équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur, les régler, s'en équiper et les utiliser en toute sécurité

Programme

- **Sensibilisation à la sécurité**
 - Importance et coûts des accidents du travail
 - Les responsabilités
 - Prévention des accidents du travail
 - Statistiques des accidents du travail
- **Connaissance du risque chute de hauteur**
 - Les accidents dus aux chutes de hauteur : chiffres, analyses, causes et effets
 - Les effets dynamiques d'une chute
- **Cadre législatif, réglementaire et normatif relatif aux équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur**
 - Articles L. et R. du code du travail
 - Arrêté du 19 mars 1993
 - Décret 2004-924
- **Différents composants constituant une protection individuelle contre les chutes de hauteur**
 - Les ancrages
 - Les connecteurs
 - Les organes de liaison
 - Les organes de préhension (Harnais)
- **Démarche préalable aux travaux en hauteur**
 - Analyse du risque
 - Etude des installations
 - Choix des équipements en fonction des risques et de l'environnement
- **Le contrôle journalier des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur**
 - Méthodologie pour la vérification
 - Points à surveiller tout spécialement
- **Règles générales d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur**
 - Savoir s'équiper
 - Choix des points d'ancrage
 - Choix des antichutes et organes de liaison
- **Rappel sur les méthodes de travail avec échelles**



Utiliser des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur

- Contrôle, mise en place, amarrage de l'échelle, stabilité
- Utilisation simultanée de l'échelle et des équipements de protection individuelle contre les chutes de hauteur

- **Applications pratiques**

- Démonstration par l'animateur
- Exercices individuels dans les différentes configurations.
- Evaluation des acquis

Le + DEKRA

- La dématérialisation de la formation,
- Des formateurs, des experts techniques et un réseau de partenaires en France,
- Une méthodologie éprouvée,
- Une pédagogie innovante,
- Un espace client,
- Une démarche RSE avec la fourniture de 90% de nos livrets sous format digital.

Flashez ce QRCode
pour accéder à notre
site internet



Modalités d'accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en œuvre pour la pleine réussite de ses formations